

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 02 JUIN à 19h** à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 27 mai 2026, affichée tableau des affichages officiels le 27 mai 2026 et publiée dans la presse locale.

Étaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, M. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCAFÉ Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Michel, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gore, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. CORNEVIN Jean-Pierre, BALLANFAT Florent et Mme GARET Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

Était absente représentée :

Mme EDESA Stéphanie mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

Étaient absents

Mme GALLERY Alice
Mme OLLIER Graziella
M. VANARET Florian
M. LEFEVRE Vincent

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

xxxx

Séance du 2 juin 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/041***

Subventions à verser aux associations Cercle Audois des Arts Martiaux et les Bergeronnettes pour l'encadrement d'activités sportives réalisées pendant les vacances d'hiver et de printemps 2026, au centre de loisirs

Rapporteur : Mme Selda DEMIR

Dans le cadre des vacances d'hiver 2026, au centre de loisirs Pierre de Celle, le Cercle Audois des Arts Martiaux a animé 2 séances autour du judo :

- mardi 17 février 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h
- mercredi 18 février 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h

Dans le cadre des vacances de printemps 2026, au centre de loisirs Pierre de Celle, les Bergeronnettes ont animé 6 séances autour de la gymnastique :

- lundi 13 avril 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h
- jeudi 16 avril 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h
- vendredi 17 avril 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h
- mardi 21 avril 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h
- mercredi 22 avril 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h
- jeudi 23 avril 2026, de 9 h à 12 h, soit 3 h

Sur la base de la délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2020, le montant des subventions à verser par la ville à ces associations, au titre de ces animations sportives, doit être calculé comme suit :

Association	Nombre d'heures encadrées par l'association	Subvention versée par la ville de SALV par heure d'encadrement	Montant total de la subvention versée à l'association
Cercle Audois des Arts Martiaux	6 h	15 € / h	90 €
Les Bergeronnettes	18 h	15 € / h	270 €

Les Commissions Jeunesse - vie scolaire et Economie locale – Finances :

- ✓ vous proposent d'approuver le versement des subventions tel que détaillé ci-dessus, au titre des animations sportives effectuées par le Cercle Audois des Arts Martiaux et les Bergeronnettes pendant les vacances d'hiver et de printemps 2026, au centre de loisirs Pierre de Celle.
- ✓ vous précisent que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Séance du 2 juin 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/041***

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés
(29 voix pour) :

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.06.03 14:25:49 +0200
Ref:11124500-16777333-1-D
Signature numérique
la Maire